

La Voix De l'Enfant

Rapport moral 2010

Le rapport moral que je soumetts à votre approbation porte sur une année où la Voix De l'Enfant, avec ses associations membres et ses partenaires, a fait un travail considérable. Dans l'avant-propos du magnifique Rapport d'Activités rédigé en équipe, dont vous allez prendre connaissance, il est écrit que l'année 2010 fut un temps fort pour notre association : je souscris à cette appréciation car elle a fait face à des événements imprévus, tout en poursuivant les actions entreprises et en dépassant même ses engagements.

Il s'avère que, grâce à ses relais associatifs, sans cesse consolidés, la Voix De l'Enfant parvient à couvrir une étendue de plus en plus large du champ des besoins essentiels de l'enfance : état civil, habitat, nourriture, protection contre toute forme de violence ou de négligence, soins, éducation, scolarisation, accès à la formation, à la culture et à la citoyenneté.

Il y a eu aussi en 2010 quatre « rendez-vous » que je peux mieux évoquer car j'y ai participé personnellement. Par ordre chronologique, il y a eu tout d'abord les rencontres annuelles d'avril 2010 où une réflexion d'actualité a porté sur la protection de l'enfant dans les situations d'urgence. J'ai été impressionné par des interventions comme celle de M. N'DIAYE sur les adoptions précipitées ou celle du Docteur DUTERTE sur l'enfant psychotraumatisé qui peut s'en sortir grâce à l'empathie d'un tiers. Avec l'aide précieuse d'Hervé THEAUDIERE, expert en synthèse, nous avons pu élaborer deux projets : celui d'un comité d'urgence et celui d'une charte des bonnes pratiques.

A peine deux semaines plus tard, sans transition, la Voix De l'Enfant accomplit une prouesse : forte de son expérience de la fête de la musique de 2006 où elle a rassemblé autour de Miguel ESTRELLA des enfants venus d'ailleurs pour chanter ensemble, notre association a créé un événement footballistique et interculturel, en accueillant 16 délégations françaises et étrangères d'enfants de 10 à 14 ans. L'événement n'a pas eu le relais médiatique qu'il méritait car au même moment, tous les regards se sont portés sur les effets de l'éruption d'un volcan Islandais sur notre trafic aérien ! Mais c'était sous estimer la volonté de notre directrice, de Laureus France, de Diambars et de Mani Football Forever, que de penser que la rencontre serait annulée, comme l'ont été quantité d'événements la même semaine. Je suis convaincu que l'accueil, les échanges, les découvertes, offerts à tous ces enfants ainsi que les matchs « internationaux » qu'ils ont joués, trophées à l'appui, vont laisser en eux une trace indélébile ainsi qu'un espoir pour l'avenir, espoir qu'ils ont sûrement démultiplié par leur témoignage dans chacun de leurs pays. Cette expérience porte en elle les ferments de la construction d'un nouveau monde.

Le 19 Novembre 2010, les professionnels impliqués dans 30 Unités d'Accueil Médico-Judiciaires en milieu hospitalier se sont réunis pour faire le bilan de leur action, 10 ans après leur ouverture. Ce deuxième séminaire de partage des expériences, a révélé que, malgré quelques spécificités, leurs objectifs sont superposables et que, là aussi, le besoin d'une charte commune a été exprimé. Quel chemin parcouru !

Le lendemain, a eu lieu le quatrième « rendez-vous » sur lequel je voudrais m'arrêter ; il s'agit d'une conférence sur le bilan en matière de droits de l'enfant, 20 ans après la ratification, par la France, de la Convention Internationale. Là aussi, des interventions exceptionnelles comme celles d'Elisabeth GUIGOU, de François ZIMERAY ou de Najat M'JID ont enrichi nos échanges. Nous nous sommes interrogés notamment sur la place de l'enfant dans le monde d'aujourd'hui, en distinguant la place de l'enfant en tant que catégorie sociale dépendante, et celle du temps de l'enfance, temps pendant lequel les émotions et les expériences sont profondément enregistrées et peuvent être déterminantes pour l'avenir individuel et collectif.

Pour en revenir à notre vie associative, lors de notre dernière Assemblée Générale, en avril 2010, je vous avais annoncé que Martine BROUSSE souhaitait prendre sa retraite en transmettant progressivement ses compétences à une nouvelle direction. Un recrutement a donc été mis en place. Il fut confié à un cabinet de chasseur de têtes. La personne sélectionnée ne s'est pas révélée conforme à nos espérances et aux engagements de la Voix De l'Enfant. Il a donc été décidé de ne pas poursuivre à l'issue de la période d'essai. Mais ce fut un mal pour un bien qui a induit une réflexion de l'équipe et a permis de faire émerger les candidatures de Jérôme BAPTISTE et de Marie-Laure JOLIVEAU-TEZCAN à qui, après leur accord, il a été proposé de prendre le relais.

Enfin, toujours en 2010, alors que la France, blottie au coin du feu, s'apprêtait de célébrer les fêtes de fin d'année, notre Président d'Honneur s'est permis de réveiller sa conscience et de lui suggérer de réapprendre à s'indigner. Dans mon précédent Rapport Moral, je m'étais arrêté sur un texte co-rédigé par Stéphane Hessel, en souhaitant qu'il soit relayé auprès des jeunes. Je n'imaginai pas que ses idées connaîtraient un tel accueil, et ce n'est pas fini....

Pour ma part, je me dois de vous informer que ma vie professionnelle a récemment évolué, j'ai accepté de nouvelles responsabilités et elles sont difficilement conciliables avec celles de la présidence de notre association. J'ai beaucoup appris en assumant pendant 7 ans cette fonction, y compris de ne pas être raisonnable, mais la Voix De l'Enfant est un défi permanent et, même si Martine BROUSSE et son équipe consolidée en sont la vraie cheville ouvrière, à trop entreprendre je risque de mal être. Je vais néanmoins rester au service de notre association et à celui des associations membres, prêt à les soutenir par ma profonde conviction dans le bien-fondé de leur action, et leur apporter éventuellement mes compétences. Ce faisant, je sais que je reste ainsi au service de l'enfance, notre engagement à tous.

Un immense merci pour votre confiance mais surtout pour ce que vous m'avez apporté, j'en ai tiré un bénéfice dont je mesure chaque jour la valeur dans ma vie professionnelle, mais aussi dans ma vie personnelle.

Docteur Bernard CORDIER
Président de la Voix De l'Enfant